



**Eglise Protestante Unie de France**

**région nord normandie**



**PARTAGE EN REGION**  
**MESSAGE DU CONSEIL REGIONAL**  
**NORD-NORMANDIE**

Avril 2014-N°27

#### **Jn 4 : 5-14 Une rencontre improbable...**

Improbable que Jésus soit à l'étranger, qu'il ose un dialogue avec une étrangère, qu'il soit seul, comme « abandonné » par tous ses disciples dans le contexte d'insécurité ambiante, qu'il n'y ait pas de seau à même le puits pour y puiser, qu'une femme vienne à l'heure la plus chaude, qu'elle soit seule, si ce n'est pour cause « d'exclusion », résultat d'une probable condamnation compte tenu de sa vie. Le contenu du dialogue est aussi improbable : comment s'entendre quand on n'est apparemment pas sur la même longueur d'onde ? Quand les mots n'ont pas le même sens pour chacun ?

Rencontre provoquée et conduite par l'Esprit Saint : les vocabulaires s'entrechoquent, mais c'est l'Esprit, qui, bien au-delà des mots, offre une compréhension identique. Comme au matin de Pâques tel que rapporté par le même évangéliste, c'est une femme qui sera le 1er témoin du Royaume déjà là ! Ce chapitre 4 de l'Evangile de Jean nous en dit déjà la fin : la rencontre avec Jésus, porteur du Salut, provoque une confession de foi, un témoignage, un envoi. Dans une rencontre hors norme, hors du possible, hors du politiquement correct, on repart sans avoir fait ce pourquoi on était venu, on oublie sa cruche, mais on en repart vivant, avec une nouvelle identité, celle de témoin. Aujourd'hui, posons-nous la question : comment nous en remettons-nous à Dieu afin que nos soifs soient étanchées ? Avons-nous peur ? ou savons-nous, en confiance, dépasser nos limites rationnelles ? Laissons-nous l'improbable advenir en reconnaissant la trace de l'Esprit-Saint ? Où est, pour nous le puits de la rencontre ? Pussions-nous être, pour ceux qui ont soif, des fontaines inépuisables qui ne retiennent rien de ce que la Source offre.

#### **Finances**

Lors de sa rencontre du 5 avril, le Conseil régional Nord-Normandie a poursuivi sa réflexion sur les finances de l'Eglise. Pour construire pour 2015, un budget réaliste et responsable, l'équilibre est difficile à trouver entre les priorités régionales (salaires, charges et vie régionale) inscrites dans les titres B et C et les attentes du Conseil National concernant le titre A, du Décap avec le titre D, tout en tenant compte des capacités contributives des églises locales dans chaque consistoire.

Comment faire entendre les difficultés de trésorerie que nous rencontrons, l'appauvrissement de la région liée à la diminution constante des foyers cotisants ? Comment insuffler une politique volontariste de rayonnement de l'Evangile sans s'en donner régionalement les moyens ? Sans doute en redéfinissant les lieux de desserte prioritaires et en impulsant une ouverture plus marquée vers les lieux où nos frères et sœurs en humanité sont nombreux mais où l'Evangile n'est plus entendu. Le Conseil invite chacun, individuellement et en Eglise à porter ce sujet dans la prière pour que l'Esprit nous ouvre et nous équipe dans le sens du souci de chacun et pour le service de l'Evangile.

Les grandes lignes du prochain synode régional sont en cours de définition. Reims nous accueillera du vendredi soir au dimanche midi. Une prolongation « touristique » sera proposée le dimanche après le culte pour celles et ceux qui voudront en prendre le temps.

## **Immobilier**

Le Conseil a pris connaissance des travaux de la Commission régionale immobilière (CRI) concernant les demandes des AC suivantes :

- Artois : l'équipement audio du temple
- Chalons en Champagne : réparation du pilastre et rénovation d'un local de réunion (sacristie) attenant au temple
- Maubeuge : changement de portes dans les locaux de Solrinnes (usage par les groupes de jeunes)
- Saint-Lô- Manche Sud : raccordement électrique du temple l'Agon-Coutainville
- Caen-Bayeux-Courseulles : travaux à l'intérieur du presbytère
- Dunkerque : aménagement cuisine et salle de bains du presbytère
- Boulogne : travaux dans le presbytère.

Il a aussi pris acte des évolutions de dossiers de ventes et intentions de vente ou de cessions de certains lieux non nécessaires comme le second presbytère du Havre, un logement à Dieppe ou devenus difficiles à entretenir comme le cimetière protestant de Courseulles.

Jean-Etienne REGNIEZ, Président de la Commission Régionale Immobilière attire notre attention : En février de cette année, le gouvernement a pris de nouvelles dispositions vis à vis de la **loi sur l'accessibilité** et l'échéance du 1 janvier 2015, cette information a pu être comprise par certains, comme un allègement de la loi, il n'en est rien ! Le gouvernement a fait un constat du retard sur les travaux à réaliser et demande aux propriétaires d'établissement recevant du public, de s'engager contractuellement sur des délais et sur des budgets, en 3 ans pour les immeubles de 5ème catégorie ; des agendas d'accessibilité programmée (AdAP) sont à établir courant 2014, des dérogations écrites et motivées sont toujours possibles. Vous trouverez joint à cette lettre la circulaire explicative de notre service juridique.

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans ces dossiers. La vigilance des églises est attirée sur le fait qu'elles devraient veiller sur les travaux de propreté des presbytères avant l'accueil d'un pasteur et que le fonds de l'ACREPU-NN ne saurait faire face à toutes les demandes.

## **Catéchèse**

Le Conseil a accueilli une délégation du service national de catéchèse : Laurence BELLING, chargée de mission et Arnaud LEPINE, mandatés pour rencontrer les conseils régionaux et pastorales régionales ont précisé le carnet de route de l'équipe et insisté sur son souhait d'être un organe à l'écoute des attentes pour impulser des réponses appropriées. Ce fut l'occasion de constater qu'à l'image de ce qui se vit souvent dans les églises locales, la catéchèse est assumée avec compétence et dévouement sans que les conseils s'intéressent toujours réellement aux contenus, à l'impact, aux joies suscitées et aux problèmes rencontrés. Le conseil va poursuivre sa réflexion. Peut-être serait-il utile de repenser le mandat de l'équipe d'animation régionale en rédigeant une nouvelle lettre de mission suite à l'évolution de la Région. Un tour de table a permis de pointer les attentes, pour chaque consistoire. L'idée d'une catéchèse « en mode évangélisation » trouve de l'écho : elle permettrait de rejoindre les préoccupations de parents distanciés, voir non croyants. Chacun s'accorde à dire que les outils catéchétiques sont nombreux et que mieux vaut faire connaître l'existant plutôt que d'en créer de nouveaux. Par contre, un guide qui faciliterait le discernement et accompagnerait les catéchètes et monitrices et moniteurs d'EB dans la réflexion sur le sens de leur ministère, l'annonce de l'Évangile et l'éveil à la foi dans la différence d'un accompagnement au baptême, est attendu. Il pourrait être à l'image de ce qui a été réalisé pour le membre de Conseil presbytéral.

Nous nous réjouissons des validations par la Commission des Ministères (CDM) de deux proposanats dans notre région. Ils concernent les pasteurs Emmanuel Rouanet (Le Havre) et Petr Skubal (Landouzy-Parfondeval). Les cultes d'ordination-reconnaissance de leur ministère auront lieu respectivement les 27 juillet au temple du Havre et 5 octobre à Landouzy. Soyons nombreux à les accompagner dans nos prières et par notre présence, dans la reconnaissance pour leur engagement au service de l'Église et la poursuite de leur ministère dans notre région.

***Le secrétariat régional Nord-Normandie sera fermé du 25 avril au 2 mai.***